



Les temps forts de l'année de stage

Être conseillé par le SGEN pour ne rien manquer

Période	Objet	Commentaires	Actions du SGEN-CFDT Basse-Normandie
Fin Août/ début Septembre	Rentrée	- Enseignement à mi-temps ou plein temps (sans heure supplémentaire) - Accompagnement d'un tuteur (généralement un enseignant de l'établissement d'affectation)	Si ces conditions ne sont pas réunies, conseils et intervention auprès des différentes instances si nécessaire.
	Reclassement	Prise en compte des états de service antérieurs (sous conditions). Dossier à constituer	Information et aide pour remplir le dossier. Calcul de l'ancienneté à laquelle vous avez droit (réservé aux adhérents découverte)
Début Novembre	Mutations inter-académiques	Parution de la circulaire ministérielle définissant les règles du mouvement inter-académique.	Envoi d'un bulletin à tous les stagiaires pour aider à décrypter cette circulaire.
Novembre/ Décembre	Mutations inter-académiques	Ouverture du serveur (pendant environ 3 semaines) pour saisir ses vœux académiques.	Organisation de réunions d'informations à l'ESPE ou à notre local. Rencontres individuelles pour les adhérents découverte.
	Reclassement	Arrêté du Rectorat qui indique l'ancienneté retenue	Comparaison avec nos calculs et contestation le cas échéant (pour les adhérents découverte)
Janvier	Mutations inter-académiques	Commission de vérification des vœux et barèmes	Des élus SGEN nationaux sont présents aux commissions des certifiés, agrégés, PLP, CPE. Ils vérifient et défendent la situation des personnels si besoin
Mi-Mars	Mutations inter-académiques	Commission d'affectation inter-académique	Des élus SGEN nationaux siègent (nécessité de connaître la situation des personnels pour faire valoir efficacement leurs droits).
Mars/Avril	Mutations intra-académiques	Ouverture du serveur académique pour saisir ses vœux	Organisation de réunions d'informations à l'ESPE ou à notre local. Rencontres individuelles pour les adhérents.
Mai	Mutations intra-académiques	Commission de vérification des vœux et barèmes	Des élus SGEN Basse-Normandie sont présents aux commissions des certifiés, agrégés, PLP, CPE. Ils vérifient et défendent la situation des personnels si besoin
Juin	Mutations intra-	Commission d'affectation inter-	Des élus SGEN Basse-Normandie

	académiques	académique	siègent (nécessité de connaître la situation des personnels pour faire valoir efficacement leurs droits).
	Titularisation	Entretien avec un jury pour les stagiaires ayant un avis défavorable de l'inspecteur et/ou du chef d'établissement	Préparation de l'entretien.
Juillet	TZR	Affectation des TZR sur un poste à l'année ou un établissement de rattachement	Des élus SGEN Basse-Normandie siègent (nécessité de connaître la situation des personnels pour faire valoir efficacement leurs droits)

Contact :

SGEN-CFDT Basse-Normandie

2, rue du général Decaen

14000 Caen

2dcaen@orange.fr

02 31 82 60 61